

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- absents : 0
- procurations : 4
- ayant pris part au vote : 33
- vote pour : 29
- abstention : 4

L'an deux mille vingt et un et le 8 décembre à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 décembre 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME. SIMON LABRIC, M. ORTIC, MME. QUONIAM-DOUREL, M. PUGET MME. PERROUX, M. MOLET, M.GARDE, MME CELERIER, M. BAMIERE, MME TOULZE, M. COMBE, M. CADIEU, MME. CABERO M. DOMENEGUETTY, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME MAURIN, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME JARRIGE (POUVOIR A M. PUGET), MME TOULZE (POUVOIR A MME. CELERIER), MME. CABERO (POUVOIR A MME. FERRE), M. MERLEY (POUVOIR A M. NAVARRO).

Etaient absents excusés :

MME. MONIQUE GUEDES est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2021/114

Objet : Modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois des collectivités territoriales sont créés par l'organe délibérant.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs, dans le cadre des avancements de grade des agents de la collectivité, afin de l'adapter à l'évolution des services municipaux du fait de l'évolution des besoins des usagers et des objectifs des politiques publiques mises en œuvre.

Dans le cadre des avancements de grade pour l'année 2022 et de deux promotions internes relatives à des réussites à concours, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

Filière administrative :

Un grade d'attaché pour un poste de directeur des Finances, de la Commande Publique et des Affaires Juridiques

Catégorie : A

Service : Finances, Commande Publique et Affaires Juridiques

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} février 2022

Un grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe pour un poste d'assistante administrative

Catégorie : C

Service : Services Techniques et Sport

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Un grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe pour un poste de responsable du CCAS

Catégorie : C

Service : Solidarité et Emploi

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Filière animation :

Un grade d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe pour un poste de directeur ALAE-ALSH

Catégorie : C

Service : Direction de l'Enfance de la Jeunesse et de la Vie Scolaire – Service Enfance Jeunesse

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Filière technique :

Un grade d'ingénieur pour un poste de directeur des services techniques et du Sport

Catégorie : A

Service : Services Techniques et Sport

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} février 2022

Un grade d'agent de maîtrise principal pour un poste d'adjoint au responsable du Centre Technique Municipal et responsable du service bâtiments.

Catégorie : C

Service : Services Techniques et Sport

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Un grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe pour un poste d'agent polyvalent d'entretien des espaces verts

Catégorie : C

Service : Services Techniques et Sport

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Un grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe pour un poste d'agent polyvalent de nettoyage de l'espace public

Catégorie : C

Service : Services Techniques et Sport

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Filière médico-sociale :

Un grade d'Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle pour un poste de coordonnatrice du RAM

Catégorie : A

Service : Petite Enfance et Parentalité

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le **15 DEC. 2021**

ID : 031-213105612-20211215-D_2021_114_1-DE

Un grade d'Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle pour un poste d'agent polyvalent d'accueil social - Conseiller Emploi

Catégorie : A

Service : Solidarité et Emploi

Durée hebdomadaire : 35 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022

Une enveloppe de crédits est prévue à cette fin.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter les modifications du tableau des effectifs de la façon énoncée plus haut.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité moins 4 abstentions,

- D'adopter les modifications du tableau des effectifs de la façon énoncée plus haut.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le 15 DEC. 2021
- Affiché le 15 DEC. 2021